



---

Bernard Gainot: La Révolution française et la »démocratie électorale«. À propos de l'ouvrage de Melvin Edelstein, in: Francia 42 (2015), S. 307-315.

DOI: 10.11588/fr.2015.4.44579

---

#### Copyright



Das Digitalisat wird Ihnen von perspectivia.net, der Online-Publikationsplattform der Max Weber Stiftung – Deutsche Geisteswissenschaftliche Institute im Ausland, zur Verfügung gestellt. Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

BERNARD GAINOT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE  
ET LA »DÉMOCRATIE ÉLECTORALE«<sup>1</sup>

À propos de l'ouvrage de Melvin Edelstein

Ce travail considérable est le fruit de très nombreuses années d'études, de fréquents séjours prolongés dans les dépôts d'archives départementales françaises, et de lectures approfondies, comme en témoigne la riche bibliographie, pratiquement exhaustive. C'est désormais un ouvrage de références pour tous les chercheurs intéressés par les racines, ou comme le dit l'auteur, par *l'apprentissage* de la vie démocratique contemporaine.

Il faut tout d'abord bien cerner les différentes approches, et implications, de cet apprentissage des formes, des pratiques, mais aussi des limites de la légitimation du pouvoir politique par le suffrage au cours de la décennie révolutionnaire. La démocratie est un principe constituant; c'est la souveraineté du Peuple qui remplace la souveraineté du Prince comme source d'autorité. Dès 1789, c'est plus d'un million d'emplois qui sont ainsi ouverts au libre choix des citoyens: il est question dans le livre des fonctions administratives et judiciaires, aussi bien que de la représentation politique, mais il faudrait encore tenir compte des fonctions ecclésiastiques, ou des grades dans la garde nationale, voire dans l'armée. Mais la démocratie est aussi une répartition des pouvoirs constitués, une mise en représentation du nouveau Souverain, qui en délimite les contours. L'exercice de la citoyenneté est prédéterminé par un modèle social idéal, caractérisé par des attributs moraux (l'indépendance, la liberté de jugement, le courage), familiaux (le père de famille est l'intercesseur entre la petite cellule de base et la Nation), culturels (l'instruction, le libre exercice de la Raison). Mais cette mise en représentation du Corps politique est également conditionnée par d'autres vecteurs que les seules qualités individuelles du citoyen idéal; le vote en assemblée est connecté à d'autres pratiques comme le journalisme d'opinion, ou les sociétés de pensée.

Les contours idéologiques, culturels et sociaux de la démocratie sont mouvants au cours de la décennie révolutionnaire, puisque c'est une forme constamment évolutive; la pratique électorale redéfinit en permanence les conditions de son exercice. Ce rappel de l'objet constamment interrogé et analysé par Melvin Edelstein souligne à quel point nous sommes éloignés des deux interprétations jumelles de la Révolution française, qui brouillent et déforment son héritage; soit la matrice des totalitarismes

1 Melvin EDELSTEIN, *La Révolution française et la naissance de la démocratie électorale*. Avec une préface de Michel VOVELLE, trad. par Geneviève KNIEBIEHLER, Rennes (PUR) 2014, 600 p., ISBN: 978-2-7535-2851-2, EUR 26,00.

du siècle passé, soit un état anémique de violence incontrôlée qui rendrait vaine toute tentative ultérieure de déchiffrage.

Pour éviter de se fracasser sur ces écueils, un détour par l'historiographie s'impose d'autant plus que l'ouvrage est construit comme un dialogue, au cours duquel l'auteur confronte en permanence ses résultats aux conclusions multiples et souvent contradictoires des historiens, essentiellement anglo-saxons et français, qui se sont interrogés sur la dimension *politique* des révolutions. L'« Histoire politique de la Révolution française » d'Alphonse Aulard<sup>2</sup> posait au centre de la problématique la grande question du suffrage et de son élargissement, c'est-à-dire la *démocratie politique*. Il répondait alors aux conservateurs, pour lesquels il était de bon ton de ne voir dans ces dizaines de milliers de procès-verbaux d'élection produits au cours de la période révolutionnaire que fraude, manipulation, trafics d'influence et corruption. Le plus écouté de ces historiens qui dénigrèrent la légitimation par les urnes au moment du centenaire était Augustin Cochin. Par la grâce de François Furet, l'écrivain catholique de droite était redevenu l'oracle des turpitudes révolutionnaires à l'heure du bicentenaire de la Révolution. Le positionnement de Furet est d'ailleurs paradoxal, puisque s'il dénie d'une part toute valeur aux résultats électoraux de la Révolution française, il promeut d'autre part une histoire politique, qui va inciter son élève Patrice Guéniffey à dépouiller un échantillon de procès-verbaux d'élections. Aussi est-ce une version actualisée de la confrontation Aulard/Cochin que nous suivons à travers la lecture constamment critique à laquelle se livre Edelstein vis-à-vis de l'ouvrage de Guéniffey, « Le nombre et la Raison »<sup>3</sup>.

Le champ des études électorales a longtemps été dominé par les politistes. Pour ces derniers, l'entrée dans la modernité ne se fait qu'en 1913 avec l'isoloi: alors, et alors seulement, se produit l'entrée des consultations électorales dans l'âge de la modernité, la période qui précède n'étant qu'une ébauche imparfaite d'une pratique individualisée du vote. Fortement intimidés par cette axiomatique, les historiens de la Révolution hésitèrent à renouveler l'histoire politique par les apports de la sociologie électorale. Jean-René Suratteau, fin connaisseur en la matière, avait relevé les difficultés et les impasses de la quantification statistique des résultats électoraux, dans son article de mai 1968 qui en découragea plus d'un<sup>4</sup>.

Melvin Edelstein relève ici vaillamment, et brillamment, le défi, dans le sillage du renouveau des études sur les élections révolutionnaires qui a marqué les années 1990. Il rappelle comment, après l'époque des grands monographies régionales (Paul Bois sur les campagnes de l'Ouest, Roland Marx sur l'Alsace, Marcel Reinhard sur la Sarthe)<sup>5</sup>, les chantiers sur les élections pendant la Révolution se sont multipliés au cours de ces années, qui ont été ponctuées par la publication des ouvrages de Patrice Gué-

2 Alphonse AULARD, Histoire politique de la Révolution française. Origines et développement de la démocratie et de la République (1789–1804), Paris 1913.

3 Patrice GUENIFFEY, Le Nombre et la Raison. La Révolution française et les élections, Paris 1993.

4 Jean-René SURATTEAU, Heurs et malheurs de la sociologie électorale pour l'époque de la Révolution française, dans: Annales ESC 28 (1968), p. 556–580.

5 Paul BOIS, Paysans de l'Ouest. Des structures économiques et sociales aux options politiques depuis l'époque révolutionnaire dans la Sarthe, Paris 1971; Roland MARX, Recherches sur la vie politique de l'Alsace pré-révolutionnaire et révolutionnaire, Paris 1966; Marcel REINHARD, Le département de la Sarthe sous le régime directorial, Saint-Brieuc 1936.

niffey, de Malcolm Crook<sup>6</sup> et, par le guide de recherches élaboré par une équipe qui travaillait initialement dans le cadre de l'Institut d'histoire de la Révolution française<sup>7</sup>. Les auteurs de ce guide, tous interlocuteurs amicaux de Melvin Edelstein lors de ses multiples séjours français, pensaient alors ouvrir des pistes pour de jeunes chercheurs qui seraient tentés par l'abondant matériel produit par les assemblées élysantes. Force est de constater qu'après une phase d'engouement qui a inspiré quelques belles thèses (S. Aberdam, S. Bianchi, P. Tanchoux, J. Horn, A. Massalsky, C. Wolkow), l'enthousiasme est retombé, et les études révolutionnaires se sont bien trop souvent détournées des pratiques pour emprunter le chemin moins austère des représentations. L'histoire culturelle a ravi la vedette à l'histoire politique et sociale. La synthèse proposée ici par Melvin Edelstein s'inscrit dans le droit fil de ces avancées, et nous fournit l'occasion de revenir sur ces acquis de la recherche historique. Historien de terrain, arpenteur des dépôts d'archives, il nous rappelle avant tout que le dépouillement des fonds est à la base du métier d'historien. Ces dépouillements nous sont minutieusement restitués au fil des notes infra-paginales. Il serait souhaitable que les méthodes et les conclusions d'Edelstein provoquent un débat permettant de rééquilibrer les perspectives actuelles de la recherche.

C'est une vingtaine de consultations nationales en dix ans (deux par an en moyenne) que nous pouvons suivre au fil des pages; la fréquence du devoir civique nous permet de mesurer à quel point les révolutionnaires avaient pris au sérieux la consultation du nouveau souverain. Des tableaux de synthèse, des cartes, ponctuent et illustrent les conclusions d'ensemble. Le plan chronologique en douze chapitres permet de mesurer les changements d'une consultation à l'autre, et de mieux analyser les contours et les variations du Corps politique. Mais aussi de le mettre en perspective, puisque l'auteur a le souci de comparer son objet à ces deux autres laboratoires du libéralisme politique de l'époque, le Royaume-Uni et la jeune république des États-Unis d'Amérique.

La partie qui se rapporte à la mise en route de la machine électorale tient la plus grande place. La moitié de l'ouvrage environ porte sur les années 1789 et 1790. Ce qui peut se justifier dans la mesure où ces premières élections furent effectivement fondatrices des pratiques ultérieures. Toutes les questions qui se posent au cours de ces premières assemblées, les rituels qui s'y déroulent, ne connaîtront que peu d'évolutions par la suite.

Les rituels du vote en assemblée viennent surtout des élections ecclésiastiques, pour la mise en œuvre des mécanismes du scrutin. Il est exact que ce n'est pas la seule origine, et Edelstein préfère mettre l'accent sur les élections laïques, corporatives et municipales, de l'Ancien Régime.

On y retrouve les mêmes rituels spécifiques, à l'exception toutefois du tirage au sort, pourtant supposé plus démocratique, mais c'est le scrutin individuel par bulletin qui s'impose (scrutin de liste, scrutin majoritaire individuel à deux tours, à trois

6 Malcolm CROOK, *Elections in the French Revolution*, Cambridge 2002.

7 Serge ABERDAM, Serge BIANCHI, Robert DE MEUDE, Émile DUCOUDRAY, Maurice GENTY, Bernard GAINOT, Claudine WOLKOW, *Voter, élire pendant la Révolution française 1789–1799. Guide pour la recherche*, Paris 2006.

tours) pour sélectionner les meilleurs, selon des modalités revues par le calcul des probabilités (Condorcet).

L'élection du bureau qui va présider au dépouillement du scrutin est capitale: la présidence du bureau est un poste stratégique pour le contrôle des opérations, mais ce n'est pas forcément une tour de contrôle des résultats. Plusieurs analystes des séquences électorales révolutionnaires, dont Guéniffey, y ont vu une prédétermination systématique des résultats, la fonction de président étant secondée par celle des scrutateurs (préposés au dépouillement) qui transcrivent discrètement le choix des citoyens qui ne savent pas écrire – et on sait que les analphabètes étaient nombreux à cette époque. Après l'élection du bureau, notent ces analystes, l'assistance décroît, comme si les jeux étaient faits. Edelstein, tout comme Crook d'ailleurs, refait les comptes de façon très minutieuse, pour arriver à des conclusions bien plus nuancées; l'assistance est très fluctuante, les citoyens ayant la possibilité de rejoindre ou de quitter l'assemblée à tout moment, et le rôle du président est plus honorifique (il indique une tendance, il consacre une réputation) que manipulateur.

L'expression du suffrage, au long de la décennie, est diversifiée; si le vote individuel à bulletins secrets (scrutin) est généralement la règle, d'autres modes d'expression le concurrencent jusqu'aux élections du Directoire, où ils sont prohibés comme manifestations de «tumulte»; vote par acclamations (1792, 1793), vote à main levée, vote par assis et levés, vote au lancer de chapeaux... Ces rituels sont-ils «modernes» ou «archaïques»? Cette opposition est stérile. Le vote en assemblée est une pratique absolument novatrice, qui introduit l'universalité de la citoyenneté dans le processus de légitimation des États contemporains. Cette affirmation ne gomme pas, toutefois, les spécificités de cette pratique de transition.

Guéniffey avait déplacé sur d'autres terrains la question de la modernité. Il met notamment l'accent sur l'absence de candidatures déclarées, et même sur leur interdiction (à l'exception notable des élections de 1797). Cela signifie, selon lui, que l'offre électorale n'était pas libre, car elle n'était pas plurielle. Edelstein rétorque qu'il s'agit là d'une vue totalement anachronique. Il souligne, après d'autres, que ce rejet de la candidature préalable, est inscrit dans la culture politique du temps. La liberté était justement mesurée à l'aune de l'indifférenciation du corps politique, du détachement du citoyen envers toute forme de structure collective préalable, qui était le gage de son indépendance. Ainsi se détachait le «candidat idéal» qui était une pure fiction, mais qui marquait toutefois la conception que les contemporains avaient de l'individu politique. Il fallait isoler le corps politique de toutes formes de pressions sociales, et des hiérarchies de l'Ancien Régime (nobiliaires ou cléricales), assimilées à des «brigues» ou des «cabales». Il fallait aussi, selon Quatremère de Quincy qui va rejeter le système des candidatures déclarées en 1797, que le choix se porte sur des hommes éduqués et raisonnables. Ce faisant, cette sélection parfaite des meilleurs, selon une alchimie complexe, est une utopie. Le choix était soumis à des pressions diverses, et c'est en cela, selon Guéniffey, qu'il est à la fois un signe d'archaïsme, mais aussi de manipulations. Archaïsme parce qu'en refusant l'organisation de l'offre électorale selon les mécanismes en vigueur dans toute démocratie libérale (essentiellement les partis politiques), on laisse libre cours aux rapports de force traditionnels, l'esprit de localité, l'influence des réseaux clientélares, qui sont l'expression d'un vide politique. Ce vide politique est alors aisément rempli par des forces occultes qui

vont d'autant plus facilement maîtriser les choix électoraux que leurs adversaires ne peuvent les combattre à visage découvert. On en revient au pré-supposé d'Augustin Cochin, en désignant cette fois les clubs jacobins comme les nouveaux »faiseurs de rois«. Melvin Edelstein réfute cette thèse partisane par un dépouillement systématique des milliers de procès-verbaux d'assemblées primaires (premier degré) et d'assemblées électorales (second degré). Il ne relève aucune corrélation systématique entre le réseau de clubs jacobins et le niveau de fréquentation des assemblées.

Une autre divergence entre Guéniffey et Edelstein vient de l'interprétation même de la politisation. Pour le premier, l'absence de partis, de candidats, et d'enjeux nationaux est la marque de l'infra-politique. L'auteur estime au contraire, mais il n'est pas le seul (Jeff Horn, les auteurs du »Guide de recherches«, Ted Margadant)<sup>8</sup> que les enjeux locaux sont aussi des enjeux politiques. Les rivalités autour des chefs-lieux, par exemple, portent également des enjeux démocratiques, par la volonté de rééquilibrage des centres administratifs sur le territoire, par la recherche de la proximité des lieux de décision. L'exemple du Gard, ou de l'Hérault, montrent que, derrière les rivalités inter-communales, se déroulent des affrontements religieux et sociaux. L'extrême attention portée par ce fin connaisseur de la France révolutionnaire profonde aux élections communales, l'amène à mettre en lumière un modèle communautaire de mise en représentation des conflits par la compétition électorale, là où d'autres auteurs (Lynn Hunt)<sup>9</sup> étaient plus sensibles à un modèle de »mobilisation« qui liait politisation et individualisation, privilégiant les villes, où les réseaux de communication et l'intégration sociale étaient plus développés.

La question de la démocratie est liée à celle de la citoyenneté à travers l'analyse de la composition et des limites du nouveau corps politique, celui des ADV (ayants droit de vote). La mise au point sur les questions de religion, de race et de sexe (p. 95) est utile, même si ce n'est pas la Constituante qui »accorda des droits politiques aux gens de couleur libres«, mais la Législative par la loi du 4 avril 1792.

Les limites du corps électoral sont fluctuantes; 4 300 000 citoyens actifs pour 6 000 000 d'électeurs potentiels (70% avaient le droit de vote) en 1791, autour de 7 000 000 en 1793, pour 5 000 000 environ sous le Directoire. Edelstein récuse, à juste titre, les oppositions convenues entre »suffrage censitaire« et »suffrage universel«; le passage d'un régime électoral à un autre n'est pas brutal, il se fait de manière progressive, au gré des priorités et des rapports de forces au sein des administrations locales, dans un système qui reste constamment décentralisé. Il est beaucoup plus exact de parler de phases d'élargissement et de rétrécissement du suffrage. Il faut aussi tenir compte de l'espace/temps; les directives parisiennes pour l'élargissement du suffrage en août 1792 parvenaient aux assemblées primaires après que les opérations électorales aient commencé, et les administrateurs se réfèrent toujours aux listes établies en 1791 pour un suffrage restreint. A l'inverse en 1795, alors que la nouvelle Constitution restreignait légèrement l'ouverture du corps électoral, les citoyens qui choisissent leurs représentants et leurs administrateurs dans les nouvelles institutions le

8 Jeff HORN, *Qui parle pour la nation? Les élections et les élus de la Champagne méridionale 1765-1830*, Paris 2004; ABERDAM et al., *Voter (voir n. 7)*; Ted W. MARGADANT, *Urban Rivalries in the French Revolution*, Princeton 1992.

9 Lynn HUNT, *Revolution and Urban Politics in Provincial France*, Los Angeles 1978.

font sur la base du suffrage élargi. Ce rappel aux réalités locales peut faire varier de quelques points les taux de participation, là n'est pas l'essentiel. L'auteur rappelle que les conditions de la citoyenneté sont surtout déterminées par une culture politique dont les critères sont encore ceux de l'Ancien Régime, et plus encore de la physiocratie, qui jouent de l'identification du citoyen idéal et du propriétaire indépendant. Cette exploration méthodique de la culture politique de ce temps conduit fort justement l'auteur à raisonner en termes de limitation fluctuante, et non d'exclusion consciente et délibérée. Il rappelle fort justement que des affirmations comme »l'exclusion fut la pierre angulaire de la pensée constituante« et »les lois électorales créèrent une aristocratie de l'argent«<sup>10</sup> (avancées par Le Cour Grandmaison<sup>11</sup>) sont des contre-vérités.

Cette mise en garde constante contre l'anachronisme est assortie d'une perspective comparatiste: »l'électorat anglais et gallois entre 1754 et 1790 était de 338 000 individus soit 17%, des hommes adultes âgés d'au moins 21 ans«<sup>12</sup>, les taux de participation aux élections législatives, et pour les postes de gouverneur, aux États-Unis dans les années 1790 n'ont pratiquement jamais dépassé 4%.

La comparaison des contours du corps électoral et des taux de participation tourne quasi-systématiquement à l'avantage de la Révolution Française; ce que Jaurès avait d'ailleurs souligné, lui aussi, et nous savons gré à l'auteur de rappeler ces vérités élémentaires.

Au reste, les taux de participation sont fluctuants: de 5% pour les premières élections municipales en 1790, on passe à 50–55% pour les premières élections cantonales la même année. Puis la participation baissa de moitié en 1791, et à partir de là, s'amorce un mouvement, plus ou moins marqué, de renversement de la différenciation villes/campagnes; alors que la participation moyenne tourne autour de 23–25%, les citoyens des villes vont participer davantage que les citoyens des champs, alors que c'était l'inverse dans la période initiale de la Révolution.

Les élections à la Convention eurent un taux de participation assez faible (1); ce n'en furent pas moins des élections libres, avec un renouvellement important du personnel politique. Ce constat est en opposition avec l'idée que la baisse du taux de participation restreindrait de plus en plus la vie politique à une oligarchie. C'est l'hypothèse du »circuit fermé«, avancée par Guéniffey. Melvin Edelstein remarque, tout au contraire, que ce ne sont pas les mêmes électeurs qui votent d'un scrutin sur l'autre, que les citoyens des campagnes s'en remettent bien souvent à des personnes de confiance auxquelles ils confèrent le droit de faire les choix à leur place, ce qui leur évite en outre un déplacement long et onéreux (constat que j'ai pu faire également dans le cadre limité du département de Saône-et-Loire). Les conclusions de l'auteur, dans le sens d'un renouvellement constant de l'électorat, et d'une classe politique très large, vont plutôt dans le sens de Lynn Hunt, celui de la formation d'une classe politique ouverte et tout à fait inclusive.

Le vote sur le plébiscite constitutionnel de 1793, première consultation de cette nature, et originalité du laboratoire constitutionnel français, voit un sursaut, avec un

10 EDELSTEIN, Naissance (voir n. 1), p. 125.

11 Olivier LE COUR GRANDMAISON, Les citoyennetés en révolution (1789–1794), Paris 1992.

12 EDELSTEIN, Naissance (voir n. 1), p. 130.

taux de participation de 35%, au minimum, puisqu'il faudrait également prendre en compte les votes des 560 000 militaires.

Il y eut persistance des élections pendant le gouvernement révolutionnaire, mais elles furent tout à fait limitées (comités de surveillance, assemblées de sections). La période du gouvernement révolutionnaire reste quand même une parenthèse, même si le terme de «dictature» employé par l'auteur peut être discuté, il ne faut pas surestimer ces votes. En septembre 1795, le deuxième vote populaire sur la Constitution voit un recul incontestable de la participation, mais le contexte est nettement moins porteur qu'en 1793, après deux années de restrictions et de contraintes, alors que bien des régions comme l'Ouest et le Midi sont ravagées par la guerre civile, alors que des bandes de terroristes blancs empêchent la tenue des assemblées primaires. Malgré tous ces obstacles, le taux de participation reste tout de même de 24%; pour les élections aux nouveaux Conseils, et pour l'installation des administrations, il fut moins élevé, de l'ordre de 17% en moyenne. Il est ensuite fluctuant; 24% en 1797, 21% en 1798, 14% en 1799. Il n'y a absolument pas là de quoi corroborer la vision crépusculaire d'un déclin inéluctable de la participation, et d'une lassitude universelle de la masse des citoyens français après dix ans de Révolution, vision entretenue jusqu'à aujourd'hui par tous ceux – et ils sont nombreux – qui ne voient dans l'apprentissage des pratiques démocratiques qu'un désordre établi.

La «démocratisation» n'est pas qu'une affaire de pratiques, et de mobilisation. Elle se mesure également par la diversité des catégories sociales mobilisées. Edelstein trace les contours de groupes (hommes de lois, rentiers, gens d'affaires, artisans, cultivateurs, etc.) dont on ne manquera pas de contester la consistance et la pertinence. Il s'agit là d'un débat ancien, dans lequel nous n'entrerons pas, puisque l'objectif de l'auteur n'est pas une analyse stratigraphique de la société française, mais la recherche de marqueurs qui rendent compte de l'évolution d'une «classe politique». De ce point de vue, fixer quelques catégories, et les dérouler au fil des consultations de la décennie révolutionnaire, est une méthode acceptable. La représentativité est variable selon les degrés; par exemple, en 1791, si les hommes de loi sont encore prépondérants aux élections nationales, les agriculteurs, les gens d'affaires et les rentiers les dépassent pour l'occupation des postes dans l'administration locale. Les anciennes catégories privilégiées s'effacent lentement, de façon marquée pour la noblesse, de manière un peu plus contrastée pour les ecclésiastiques.

La tendance est bien celle d'une authentique démocratisation, que ce soit dans les communes rurales pour les élections municipales de 1792, avec l'investissement massif des petits propriétaires, voire des journaliers et des artisans des bourgs, comme l'avait bien noté Serge Bianchi<sup>13</sup> pour le sud de l'Ile-de-France: ou que ce soit à Paris même, avec la présence majoritaire des marchands, des petits entrepreneurs, des boutiquiers, ce qui confirme les recherches d'Émile Ducoudray<sup>14</sup>.

Le Directoire marque en ce domaine un coup d'arrêt incontestable, mais qu'il faut nuancer. Si la présence des artisans et des marchands ne se maintient plus qu'en

13 Serge BIANCHI, *Pouvoirs, votes et politisation dans les campagnes d'Ile de France 1787–1800* (Essonne et Val-de-Marne actuels), Paris 2003.

14 Émile DUCOUDRAY, *Les électeurs parisiens de l'an IV. Essai de prosopographie politique*, thèse 1982.

quelques centres épars, celle des petits propriétaires ruraux s'efface, tandis que les hommes de loi opèrent un retour en force. Mais le décalage est surtout très accentué entre le premier degré (celui des assemblées primaires), et le second degré (les électeurs qui choisissent les représentants au Corps Législatif, les administrateurs et les juges): on trouve en moyenne un électeur pour 200 citoyens. Mais c'est une question de revenus et de notoriété, car aucune condition fiscale n'était exigée pour exercer une responsabilité publique, y compris en tant que représentant. Parler de »République censitaire« reste donc bien un contresens.

Quant à la fermeture de la classe politique que ce coup d'arrêt à la démocratisation pourrait provoquer, elle est contrebalancée par la rotation obligatoire des titulaires. Nul ne pouvait se présenter plus d'une fois aux mêmes fonctions.

Certes, les quatre années du régime du Directoire sont insérées dans l'ouvrage comme un épilogue de la séquence révolutionnaire, dont les temps forts seraient les années 1790–1793, alors même que Melvin Edelstein a bien perçu l'importance et la signification de cette période pour l'apprentissage de la politisation contemporaine. Il reprend à son compte l'appréciation de Robert Palmer, selon qui le Directoire était le »premier gouvernement républicain constitutionnel de France et même d'Europe qui fût basé sur des principes modernes«<sup>15</sup>. On peut donc regretter cette ellipse, mais, d'une part, l'auteur fonde essentiellement ses analyses à partir d'une étude de terrain, qui est déjà tout à fait considérable, et ensuite, les caractéristiques majeures qui sont les temps forts de la séquence électorale directoriale ne sont pas occultées.

Le Directoire boucle la tendance à l'uniformisation croissante des consultations électorales en concentrant la tenue de toutes les assemblées, primaires, électorales, et communales, sur le seul mois de germinal (20 mars–20 avril). Il expérimente l'organisation de l'offre électorale autour de la confection de listes de candidats. Cette expérience est limitée à une seule consultation, celle de 1797. Guéniffey les considérait comme les plus libres et les plus modernes de la période; sans nier l'audace de l'expérimentation, inédite dans le monde occidental, Edelstein rappelle que ces élections ont été »faites« par la droite crypto-royaliste, structurée autour du Club de Clichy et des Instituts philanthropiques, ce qui est attesté par plusieurs travaux de recherches. Par la suite, le régime expérimente, aux élections de 1798 et 1799, les candidatures officielles, provoquant un nombre élevé de scissions d'assemblées, là où le mécanisme s'était auparavant manifesté surtout pour des questions de rivalités locales. De façon quasi mécanique, la démocratie électorale conditionne l'évolution vers une structuration de l'offre autour des partis politiques, ce qui esquisse une sortie de la culture politique moniste, toujours exclusive dans les grands pays occidentaux, pour aller vers le pluralisme et la reconnaissance des droits de la minorité, ainsi qu'ils apparaissent dans le »Code des élections« de Duplantier en 1799, comme un point d'orgue de la décennie révolutionnaire, bientôt étouffé par les manipulations et la préférence plébiscitaire du Consulat. Pour autant, rappelle l'auteur, la période napoléonienne ne peut se réduire à une »farce« (Jean-Yves Coppolani), et les multiples bricolages du pouvoir n'ont pas dissuadé une bonne partie des Français de s'exprimer par la voie du scrutin.

15 EDELSTEIN, Naissance (voir n. 1), p. 480.

Cet ouvrage peut être utilisé de différentes manières. Le chercheur y trouvera un nombre considérable de données, synthétisées de différentes manières. Les cartes peuvent être recoupées avec le matériel présenté par Michel Vovelle, qui est par ailleurs le préfacier du livre, dans *la découverte de la politique*. On peut se reporter aux multiples tableaux chiffrés, soit pour avoir une vue globale de la séquence électorale, soit pour suivre l'évolution des résultats sur un espace précis. Mais l'auteur ne s'en tient pas à un commentaire des dépouillements, ce qui serait déjà un apport précieux. Il a soin de toujours confronter les résultats obtenus avec une bibliographie quasi-exhaustive sur la question, que ce soit pour interpréter un événement marquant, pour éclairer la diversité des comportements dans une France qui se voit encore comme un Empire, bien plus que comme un espace national unifié, ou pour souligner le poids et les limites de l'exception française, en la comparant avec l'Angleterre et les États-Unis. Ainsi, l'amateur éclairé, au fait des débats historiographiques récents, peut entamer constamment un dialogue avec l'auteur sur une interprétation globale de la Révolution Française.

Le tableau stimulant que nous offre Melvin Edelstein de la rencontre d'une France en révolution, et des principes et des pratiques d'une démocratie électorale en instance d'universalisation, est bienvenu car il condamne la réduction de l'histoire politique de la décennie à des luttes «politiciennes», adjectif bien dans l'air du temps, mais que l'on ne rencontre jamais sous sa plume. En recentrant la citoyenneté autour des élections, il rend ses lettres de noblesse à la démocratie représentative, système imparfait, mais infiniment perfectible.